



BOURSE AUX PROJETS

« 12/20 ans »

Projet de l'année : _____

- 1^{er} semestre**
- 2nd semestre**

91620 Mairie de la Ville du Bois

SOMMAIRE :

REGLEMENT	P : 1
CALENDRIER	P : 2
PROJET	P : 3 à 7
CONTREPARTIE	P : 8
AVIS	P : 9

REGLEMENT :

(Rappels)

La Bourse aux Projets est ouverte à toute personne domiciliée sur la commune de La Ville du Bois, âgée de 12 à 20 ans et inscrite au M.I.C.ADO. Elle est ouverte aux « individuels » comme aux groupes (en cas de présentation collective, un responsable doit être désigné par l'ensemble du groupe).

Critères de sélection

Le projet favorise la rencontre et l'échange autour d'un art, un sport, un loisir, un projet de voyage...

Le projet fait l'objet d'un temps construit en commun, d'une réalisation commune : création, publication, événement, spectacle, tournoi, projet de solidarité...

Modalités de participation

- Etre âgé de 12 à 20 ans ;
- Résider sur la commune de LA VILLE DU BOIS ;
- Constituer un dossier en respectant les délais ;
- Fournir une autorisation parentale de participation pour les mineurs.

Les dossiers d'inscriptions sont à retirer (et à remettre) au :

M.I.C.ADO
14 chemin des Berges
91620 LA VILLE DU BOIS

CALENDRIER :

1^{ère} COMMISSION (De janv. à juin)

De janv. à Avril	Composition des projets
Fin mai	Dépôt des projets
Juin	Instruction des projets déposés
Fin juin	Annonce du choix des lauréats

2^{ème} COMMISSION (De juillet à Nov.)

De juillet à sept.	Composition des projets
Fin septembre	Dépôt des projets
Octobre	Instruction des projets déposés
Fin novembre	Annonce du choix des Lauréats

BOURSE AUX PROJETS

Titre du Projet :

Nom :

Prénom :

Référent :

PRESENTATION GENERALE :

Projet : Individuel Collectif

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : **91620 LA VILLE DU BOIS**

Téléphone domicile :

Téléphone portable :

Situation professionnelle :

Collégien Lycéen Etudiant Salarié

Demandeur d'emploi Autres

DESCRIPTIF DU PROJET :

MES MOTIVATIONS :

MOTIVATIONS PRINCIPALES :

ECHEANCIER DU PROJET :

CONTREPARTIE PROPOSEE :

« CONTREPARTIE PROPOSEE : »

Le M.I.C.ADO s'engage à soutenir le projet en termes :

- De méthodologie de projet
- Administratif, logistique et matériel
- De formation des porteurs de projet

Le LAUREAT s'engage à :

- ★ Accepter l'utilisation et la diffusion par la mairie de la Ville du Bois de son projet à des fins non commerciales
- ★ Mentionner le soutien de la Mairie de la Ville du Bois
- ★ Fournir, pour les mineurs, une autorisation parentale
- ★ Fournir les justificatifs des dépenses subventionnées.

« AVIS : »

Décision / « pré sélection » :

JEUNESSE	FAVORABLE	NON FAVORABLE
AVIS		

Décision finale :

COMMISSION	FAVORABLE	NON FAVORABLE
AVIS		

Si favorable, décision de soutien au projet :

AIDE (S)	LOGISTIQ.	MATERIELLE	FINANCIERE

Date :